

Un ensemble cohérent

Les municipalités animées par Jean-Pierre SUEUR ont eu constamment la volonté de faire vivre pleinement le centre-ville d'Orléans mais aussi de l'agglomération.

C'est pourquoi une vaste opération a été lancée pour donner de nouveaux atouts à la partie sud du centre-ville (l'opération de la « Place d'Arc » ayant, de surcroît, décentré vers le Nord, le centre de gravité du commerce orléanais). Cette opération comprend trois volets : CHATELET, CHARPENTERIE et DESSAUX.

Pour ce qui est de la Charpenterie, l'objectif était, après plusieurs années de fouilles archéologiques (indispensables et fructueuses), de construire trois équipements.

1. **Un multiplexe**, aujourd'hui en service. Ce projet a donné lieu à de nombreux débats. Jean-Pierre SUEUR a redit, lors de l'inauguration de ce multiplexe, qu'« *il n'aurait pas accepté qu'une part importante des cinémas d'Orléans quittent le centre-ville. Un centre-ville sans animation, sans vie culturelle risque de devenir un centre-ville mort. Et cela serait préjudiciable pour la ville et l'agglomération. Or si on avait commencé par un multiplexe à l'extérieur d'Orléans, il est certain que plusieurs cinémas orléanais auraient fermé, et il également certain qu'on n'aurait pas fait, ensuite, un second multiplexe en centre ville. C'est, en effet, ce qu'on a pu constater dans de nombreuses villes. En me battant pour un multiplexe en centre-ville, je me suis battu pour la vie culturelle d'Orléans, mais aussi pour l'animation, pour le commerce – car rien n'est pire qu'un centre-ville mort !* »

2. **Un parking** de 500 places aujourd'hui en service, qui était l'une des conditions pour pouvoir implanter un multiplexe sur le site.

3. **Une halle**, la nouvelle halle de la Charpenterie. Celle-ci était rendue nécessaire par la vétusté des anciens « champignons ». Cette halle existe aujourd'hui. Elle a été conçue par l'architecte Joël COLLÉ (du cabinet TUDELLE d'Orléans). A côté de celle-ci, il y a une vaste place, qui a été dénommée la place de la Loire. L'ensemble a été préparé et mis en œuvre en concertation avec les producteurs et commerçants usagers du marché.

Aujourd'hui, la municipalité refuse d'utiliser cette halle et la « place de la Loire » pour en faire un marché... conformément à leur vocation première. Jean-Pierre SUEUR n'a cessé de dénoncer cet état de choses. Il y a, en effet, sous la halle et sur la place, un superficie identique à celle qui a permis d'accueillir durant des décennies le marché de la Charpenterie. La seule différence (mais elle plaide pour le tenue d'un marché !), c'est qu'il y a maintenant un parking de 500 places qui n'existait pas autrefois. Enfin on ne voit vraiment pas pourquoi Orléans serait la seule ville de France à refuser un marché de centre-ville alors qu'elle dispose d'un équipement pour cela !

Ajoutons qu'un projet de passerelle sur la Loire existait entre la Charpenterie au Nord et le quartier Saint-Marceau au Sud. Une équipe d'architectes a été choisie en 2002 par le jury compétent pour la réaliser. Mais depuis, la municipalité a malheureusement refusé de la réaliser.

img src="https://www.jpsueur.com/mediatheque/Images_Orleans/halle_angle.JPG" />